



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 25 MARS 2024

**Présents** : MM. Le Nagard (Président) – Duclos - Gondel

**Assistent** : M. Vernet (Comité) -

**Excusé** : M. Renault (Cda)

## INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

### COMMUNIQUÉ

#### *POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F*

**ART 20.3** : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

### RAPPEL

#### *PORT DES PROTÈGE-TIBIAS*

**ART 16.3** : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

### RAPPEL

#### *FEUILLE DE MATCH (FMI)*

**ART 13Bis** : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



## COURRIERS CLUBS

**CS Jocassiens** : Mail du 21-03-24

Demande de renseignements concernant le déroulement d'une rencontre du Challenge U14.  
Informations transmises par le secrétariat.

**Parmain Futsal** : Mail du 21-03-24

Réception feuille de match papier du 15-03-24 contre Combo Futsal.

**Osny United** : Mail du 21-03-24

Pris note du résultat de la rencontre du 16-03-24 contre Combo Futsal en Senior D1.

**Osny United** : Mail du 22-03-24

Pris note de votre proposition de changement de gymnase pour les derniers matchs de la saison :

**Gymnase Roger Moritz, 3 rue Paul Émile Victor, 95520 Osny : le samedi à 19H45.**

Accord de la commission.

**Futsal Club VLB** : Mail du 22-03-24

Pris note de votre accord pour le report de la rencontre contre Montmorency Futsal le mercredi 27-03-24.

**Marcouville City CP** : Mail du 21-03-24

Pris note du non déroulement de la rencontre Critérium U16 du 16-03-24 contre Combo Futsal en raison de l'indisponibilité du gymnase.

Pris note de la présence de l'équipe de Combo Futsal.

La commission déclare forfait l'équipe de Marcouville City 21.

**My Sarcelles Futsal** : Mail du 22-03-24

Pris note de la fermeture de votre gymnase le lundi 01-04 (jour férié).

Proposition pour le report de la rencontre au vendredi 10-05-24 à 21H30.

Accord de la commission

**Avicenne Asc** : Mail du 25-03-24

Réception des documents du plateau U10 du 17-03-24.

**Avicenne Asc** : Mail du 25-03-24

Pris note de la modification d'horaire pour les rencontres de Critérium U14 :

Equipe 1 – Poule A : le dimanche à 15H30 – Gymnase Mandéla

Equipe 2 – Poule B : le samedi à 12H00 – Gymnase Mandéla

**Attainville Futsal C** : Mail du 25-03-24

Réception feuille de match papier du 23-03-24 contre Avicenne Asc 22 en challenge U14.

**Cergy-Pontoise Fc** : Mail du 26-03-24

Pris note de votre proposition de report de la rencontre contre Bezons Futsal 2 au dimanche 31-03-24 à 18H00.

Accord du club de Bezons Futsal. Accord de la commission



## MATCH REMIS

### SENIOR D2

Match n° 26571938 : Montmorency Futsal 2 / Futsal Club VLB 1 : le mercredi 27-03-24 à 20H30  
Match n° 26571941 : Cergy-Pontoise Fc 2 / Bezons Futsal Club 2 : le dimanche 31-03-24 à 20H00  
Match n° 26571945: St Brice Fc 1 / Gonesse Rc 1 : le samedi 13-04-24 à 20H30  
Match n° 26602063 : My Sarcelles Futsal 2 / Montigny Lvdb 2 : le vendredi 10-05-24 à 21H30

### CVO FUTSAL

Match n° 28020128 : My Sarcelles 1 / Sportifs de Garges 1 : le lundi 08-04-24 à 21H30

## 1<sup>er</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

### CHALLENGE FUTSAL U16

Match n° 28020211 : Combo Futsal 21 / Avicenne Asc 22 du 23-03-24

### CHALLENGE FUTSAL U14

Match n° 28020220 : Avicenne Asc 21 / Asf Argenteuil 21 du 23-03-24  
Match n° 28020223 : Garges Djibson Asc 21 / Asf Argenteuil 22 du 24-03-24

## NON ENVOI FEUILLE DE MATCH APRÈS 2 RÉCLAMATIONS

### CRITÉRIUM U12

Match n° 27731592 : Combo Futsal 21 / Asf Argenteuil 22 du 09-03-24

Non envoi feuille de match par le club recevant.  
Non transmission du résultat par le club visiteur.  
Match perdu par pénalité aux 2 équipes.

Combo Futsal 21 : 0 But  
Asf Argenteuil 22 : 0 But  
Combo Futsal : amende = 52€

## 1<sup>er</sup> FORFAIT NON AVISÉ

### SENIOR D2

Match n° 26602072 : Parmain Futsal As 2 / Combo Futsal 2 du 15-03-24  
Forfait non avisé de l'équipe de Combo Futsal 2  
Parmain Futsal As 2 : 5 Buts 3 Points  
Combo Futsal 2 : 0 But -1 Point  
Combo Futsal 2 : Amende 30€



## 2ème FORFAIT NON AVISÉ

### CRITÉRIUM U16

**Match n° 27725401:** Marcouville City CP 21 / Combo Futsal 21 du 16-03-24

Equipe de Marcouville City non présente au match

Combo Futsal 21 : **5 Buts**

Marcouville City CP 21 : **0 But**

Marcouville City CP : **Amende 35€**

## COUPE CVO FUTSAL

### TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu :

Semaine **13** du **25-03** au **31-03-24**

#### Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020126	GOUSSAINVILLE FC 1	MARCOUVILLE CITY CP 2	Samedi 30-03-24 à 16H00
2	28020127	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	AVICENNE ASC 1	Samedi 30-03-24 à 18H30
3	28020128	MY SARCELLES FUTSAL 1	SPORTIFS DE GARGES 1	Lundi 08-04-24 à 21H30
4	28020129	MONTMAGNY ASFS 1	AFS VAUREAL 1	Le lundi 25-03-24 à 20H45

#### Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

### TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :

Semaine **16** du **15-04** au **21-04-24**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur Match n° 4	Vainqueur Match n° 1	
2		Vainqueur Match n° 3	Vainqueur Match n° 2	



## COUPE COMITÉ FUTSAL

### TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu :  
Semaine **13** du **25-03** au **31-03-24**

#### Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020202	SANNOIS FCE 2	GOUSSAINVILLE FC 2	Samedi 30-03-24 à 18H30
2	28020203	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	AFS VAUREAL 2	Lundi 25-03-24 à 21H15
3	28020204	CERGY-PONTOISE FC 2	SPORTIFS DE GARGES 2	Lundi 25-03-24 à 20H00
4	28020205	MONTMORENCY FUTSAL 2	PARMAIN FUTSAL AS 2	Samedi 30-03-24 à 13H00

#### Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

### TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :  
Semaine **16** du **15-04** au **21-04-24**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur Match n° 2	Vainqueur Match n° 4	
2		Vainqueur Match n° 1	Vainqueur Match n° 3	



## PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

**Rubrique** : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7 & U9 Futsal et Feuille de Présence U7 & U9 Futsal.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

## 1<sup>er</sup> APPEL FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

### PLATEAU U10 du 17-03-24

Ermont Ams : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 17-03-24 à Asf Argenteuil

### PLATEAU U8 du 23-03-24

Asf Argenteuil : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 16-03-24 à Garges Djibson Asc

## 2<sup>ème</sup> APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

### PLATEAU U8 du 10-03-24

Avicenne Asc : 2<sup>ème</sup> appel feuille de plateau et feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 10-03.

### PLATEAUX U10 des 16 et 17-03-24

Attainville Futsal Club : 2<sup>ème</sup> appel feuille de plateau et feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 16-03.

Futsal Club VLB : 2<sup>ème</sup> appel feuille de plateau et feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 16-03-24.

## AMENDES

Avicenne Asc : Absence non excusée de vos équipes sur le plateau U8 du 24-03-24 à CFJ Persanaise

Amendes : 50€

Marcouville City CP : Absence non excusée de vos équipes sur le plateau U8 du 24-03-24 à CFJ Persanaise

Amendes : 50€



## PLATEAU FUTSAL U10

lateau N°5 - Week-end des 25 et 26 Mai 2024			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 25 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc (1&2)
Samedi 25 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h30)			
Futsal Club VLB	Gymnase Pierre de Coubertin 4 Rue Léon Blum 95400 Villiers le Bel	5	Futsal Club VLB (1&2) Asf Argenteuil (1-2-3)
Dimanche 26 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h00)			
Avicenne Asc	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	4	Avicenne Asc (1&2) Cfj Persanaise (3&4)
Dimanche 23 Avril 2023 (coup d'envoi à 10h00)			
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	6	Les Sportifs de Garges(1&2) Persanaise Cfj (1&2) Marcouville City CP (1&2)

## PLATEAU FUTSAL U8

Journée N°5 - Week-end des 04 et 05 Mai 2024			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 04 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h30)			
Futsal Club VLB	Gymnase Pierre de Coubertin 4 Rue Léon Blum 95400 Villiers le Bel	7	Futsal Club VLB 1 Avicenne Asc (3&4) Ermont Ams (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Dimanche 05 Mai 2024 (coup d'envoi à 11h00)			
Asf Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	8	Asf Argenteuil (1-2-3) Avicenne Asc (1&2) Garges Djibson Asc 1 Marcouville City (1&2)



## FINALES CHALLENGES U14 et U16 FUTSAL

### Appel à candidature pour l'organisation des Finales des Challenges U14 et U16 Futsal

Les clubs souhaitant accueillir les finales U14 et U16 Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

**Dates : Week-end des 25 et 26 mai 2024**

**Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.**

## FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

### Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

**Dates : Week-end des 1 et 2 juin 2024**

**Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.**

Prochaine réunion  
Lundi 15 Avril 2024 à 18H30